



Déclaration de
l'Association Universelle d'Espéranto
(Universala Esperanto-Asocio, UEA)
lors de la 8ème session du
Forum sur les questions relatives aux minorités
Palais des Nations, Genève, 24-25 novembre 2015

Point 4 de l'ordre du jour:
*Difficultés rencontrées par les systèmes de justice pénale
pour répondre aux besoins et aux demandes des minorités.*

Allocution de M. [Stefano Keller](#),
Chef de délégation de l'UEA auprès des Nations Unies à Genève.

Madame la Rapporteuse spéciale, Monsieur le Président,

Je m'appelle *Stefano Keller* et, avec mes collègues ici, je représente l'*Universala Esperanto-Asocio (UEA)*, l'association mondiale des locuteurs de la langue internationale, *Espéranto*. L'Espéranto est utilisé depuis 128 ans¹ déjà dans le monde entier pour une communication interethnique, favorisant une intercompréhension claire, tout en mettant chacun sur un pied d'égalité.

Concernant le point 4 de l'ordre du jour, notre association aimerait attirer l'attention sur le fait que la langue est présente partout, dans tous les aspects de la justice pénale, à la base de l'exercice de tous les droits définis dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*².

Notre association, et les locuteurs de l'espéranto dans le monde entier, œuvrent pour soutenir les droits de chacun à utiliser sa langue maternelle, dans les administrations nationales ou locales et dans les écoles.

La barrière linguistique peut empêcher des membres des minorités à s'exprimer adéquatement et ainsi à défendre ou à faire valoir leurs droits à une justice équitable.

L'Universala Esperanto-Asocio, en relation officielle avec l'ONU et l'UNESCO, travaille à défendre les droits linguistiques des minorités et des populations autochtones. Nous proposons une langue interethnique bien vivante, politiquement neutre et facile à apprendre, l'*Esperanto*, moyen de communication performant et *réellement international*.

Le thème du [101-ème Congrès mondial d'espéranto](#)³, qui se tiendra à Nitra, Slovaquie, en juillet 2016, avec la participation de 1'000 à 2'000 personnes venant de 70 à 80 pays sera: 'Justice sociale – justice linguistique', thème discuté en Esperanto.

Concernant [ce Forum](#)⁴ j'aimerais vivement remercier les interprètes qui permettent également aux participants malentendants de suivre nos discussions.

Utiliser sa langue maternelle dans tous les domaines de la vie, est un droit de l'homme fondamental comme le précise la CONVENTION de l'UNESCO.

*L'UNESCO sera associée en 2017 à la célébration du centenaire de la mort de Ludwik Zamenhof (1859-1917), médecin et linguiste, initiateur de l'espéranto*⁵.

Pour terminer, nous attirons votre attention à l'*importance de langue*, également pour la version finale des *recommandations de ce Forum*.

Dankon pro via atento - je vous remercie de votre attention.

Stefano Keller avec Nicole Margot et Alain Favre (UEA)

- 1) *Mots de bienvenue de Madame IZSÁK Rita, Expert Indépendant à l'ONU sur les questions relatives aux minorités, à l'occasion de la publication de "125 ans de l'Espéranto":* <http://www.linguistic-rights.org/esperanto-125/>
- 2) *La Déclaration universelle des droits de l'homme en 463 langues:* <http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/SearchByLang.aspx>
- 3) *101^e congrès mondial d'espéranto, Nitra, Slovaquie, 23-30 juillet 2016* <http://www.nitra2016.sk/en/>
- 4) *Forum sur les questions relatives aux minorités, Huitième session, 24-25 novembre 2015:* http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/MinorityIssues/Session8/A-HRC-FMI-2015-1_fr.pdf
- 5) <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002352/235205f.pdf>

Enregistrement sonore de l'allocution:  <http://goo.gl/HJMgsn>